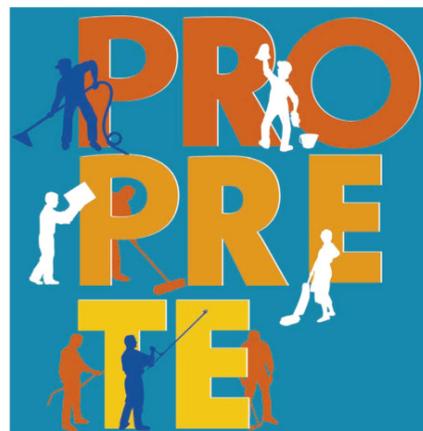
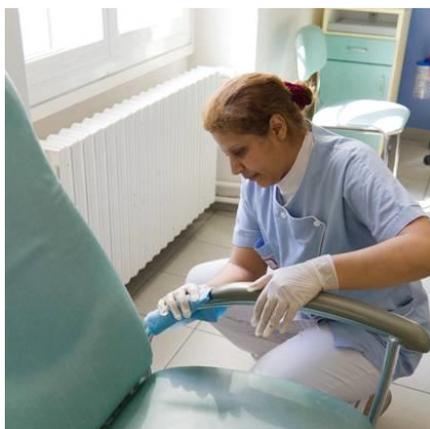


La propreté :

Les professionnels de la propreté et les acteurs de la prévention s'unissent pour prévenir les risques du métier



Hervé Sageot - Cramif
Stéphanie Monnin – Fep Fare
Dr Jean-Michel Sterdyniak – Métranep – Amet
Chantal Fauroux - Cramif

Des signaux préoccupants...

**Les alertes des consultations
de pathologies professionnelles**

Les retours des médecins du travail :

- Problèmes d'aptitude
- Visites de reprises

Risques liés aux organisations

**Les statistiques de
sinistralité de la Sécurité
Sociale :**

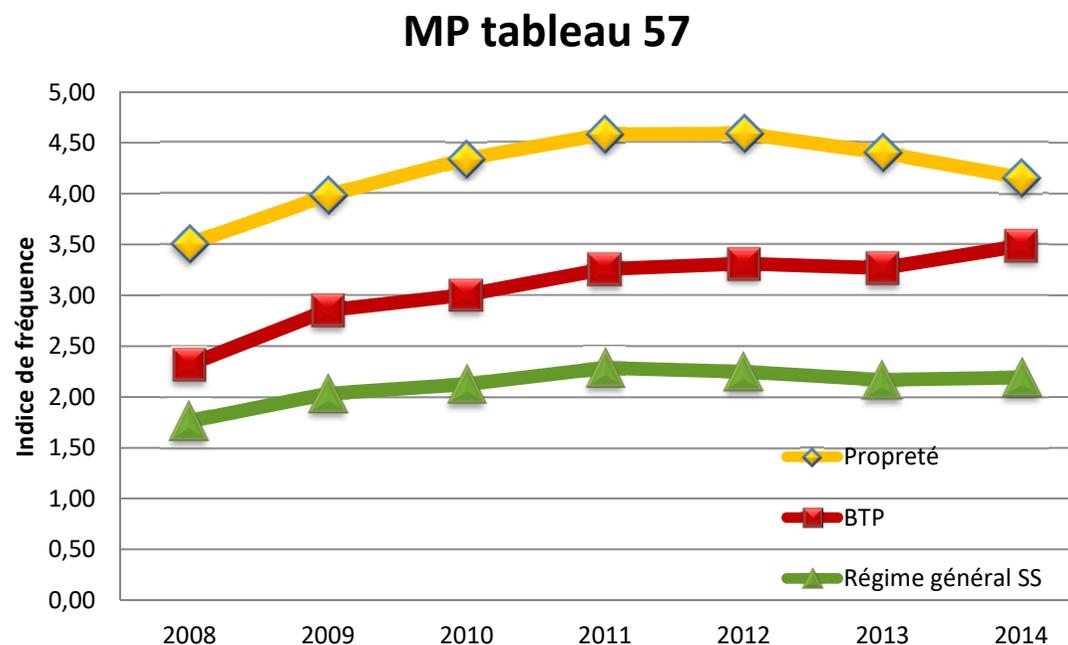
- Troubles musculo-
squelettiques
- Allergies
- Accidents du travail

... ou positifs

Des métiers en plein essor

**Une profession structurée, motivée,
désireuse d'agir en partenariat**

Indice de fréquence MP tableau 57



Indice de fréquence : nombre de MP pour 1000 salariés

Propreté : 8121Z et 8122Z

BTP : CTN B

Données : France entière

Durée moyenne des arrêts pour TMS

Tableau 69

- Coudes : 210 jours
- Main : 302 jours

Tableau 97

- 375 jours
- ### Tableau 98
- 360 jours

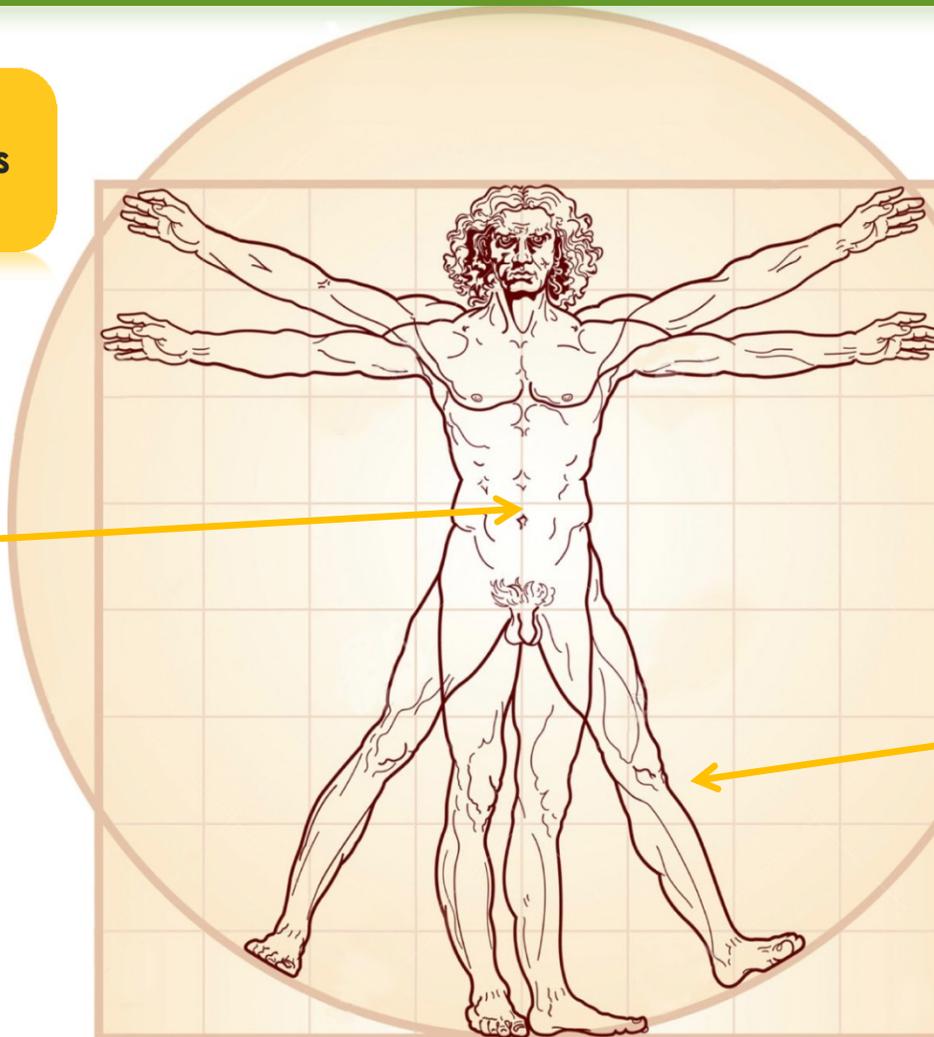


Tableau 57

- Épaule : 335 jours
- Coudes : 206 jours
- Poignet : 129 jours

- Genou : 111 jours

Tableau 57

- Épaule : 363 jours
- Coudes : 223 jours
- Poignet : 172 jours

Tableau 79

- 210 jours

Données : France entière – salariés RG SS - 2014 – extraction 8/6/2016

Données : France entière – salariés propriété : 8121Z & 8122Z - 2014

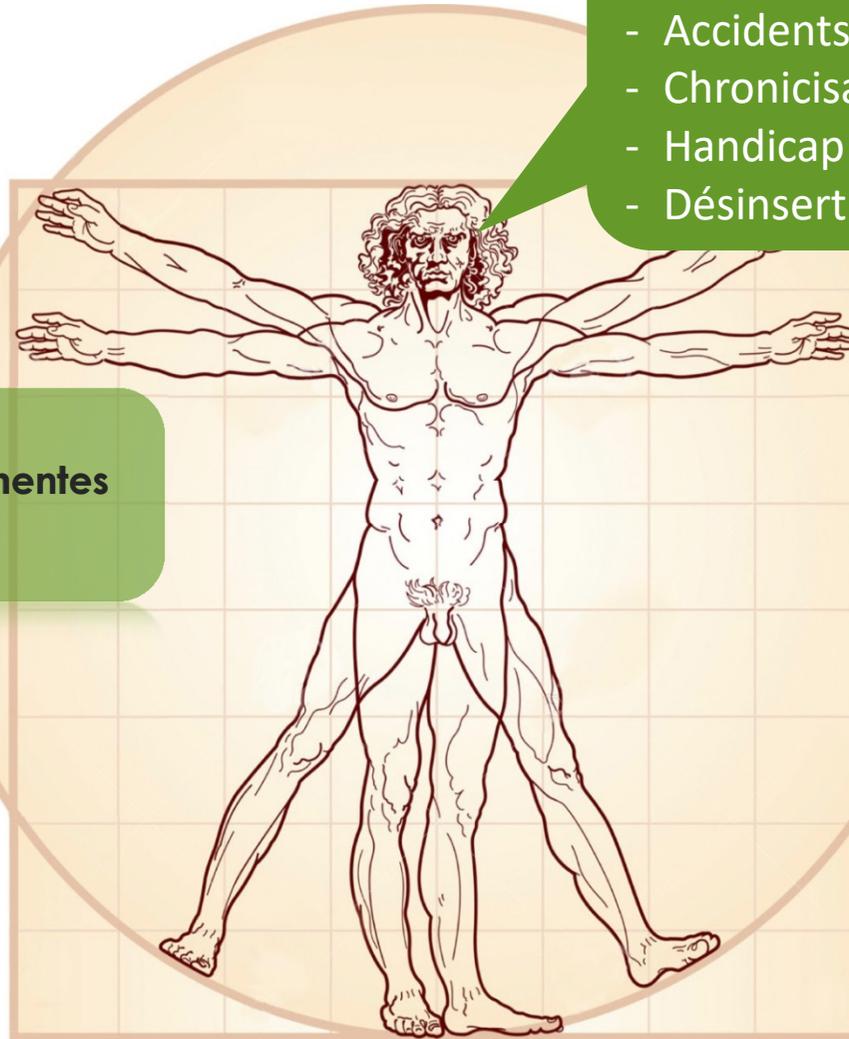
MP TMS = la partie visible de l'iceberg !

- Accidents du travail
- Chronicisation
- Handicap
- Désinsertion pro

1223 MP TMS
531 incapacités permanentes
Taux d'IP moyen : 7,7

Tableau 57

- Épaule : 363 jours
- Coude : 223 jours
- Poignet : 172 jours



MP reconnues de 2010 à 2015 en Ile-de-France Métiers du nettoyage

Critère de recherche sur la profession : Aide et nettoyeur de bureaux, hôtel...,
aide de ménage et nettoyeur domestique, aide de ménage à domicile

Tableau	Syndrome	Maladie	Nettoyage	toutes professions
065A	AL23X	Lésions eczématiformes de mécanisme allergique	43	362
066A	AJ450	Asthme	45	359
066A	AJ30X	Rhinite	29	278
066A	ZR69X	Rhinite et asthmes professionnels : association de plusieurs syndromes du tableau	6	13
066A	AJ961	Insuffisance respiratoire chronique	1	3
Total			124	1015

Source : Base Hippocamp (31/05/16)

Autres données : ONAP, RNV3P...

« Si on ajoute aux ammoniums quaternaires les produits d'entretien et désinfectants sans autre précision, les produits utilisés pour le nettoyage représentent désormais la première cause d'asthme professionnel en France ».

Pr J. Ameille



Asthmes et rhinites professionnels – données 2008 – 2010
de l'ONAP recueillies au sein du RNV3P
Références en santé au travail – septembre 2012

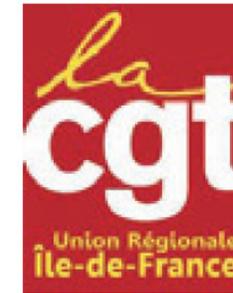
Les statistiques de maladies professionnelles du secteur de la propreté sont une puissante incitation à agir

Les progrès constatés :

- stabilisation du nombre de TMS reconnus,
 - retrait progressif des substances CMR,
- doivent nous encourager à poursuivre nos actions de prévention

Le travail en partenariat est un gage d'efficacité

LA RÉFÉRENCE EN PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS



DIRECCTE Ile-de-France





Repérer, évaluer et prévenir
les risques professionnels
dans les métiers de la propreté



Prévention
des risques professionnels
Guide de sensibilisation des salariés



LA RÉFÉRENCE EN PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS



Secteur de la propreté : le champ couvert

- **Convention collective nationale des Entreprises de Propreté et Services Associés**
- **Champ d'application:** toutes les entreprises exerçant une activité de nettoyage des locaux classée sous le code APE 81.2 hors 3D (les principaux 81.21Z / 81.22Z / 81.29B)
- **Ce que nous faisons :**
Les prestations de nettoyage de locaux externalisées :
Bureaux, locaux administratifs, parties communes d'immeubles, distribution (commerces, grandes surfaces, etc.), santé (hôpitaux, cliniques, laboratoires, maisons de retraite...), industrie (agroalimentaire, automobile, nucléaire...), locaux et moyens de transports (bus, gares, aéroports...), hôtellerie, restauration, milieu scolaire, équipements collectifs, etc.
- **Ce que nous ne faisons pas :**
 - Le service aux particuliers
 - Le nettoyage de la voie publique
 - La dératisation, désinsectisation, désinfection (3D)
 - Le nettoyage réalisé en interne par les salariés du secteur public



Une branche professionnelle structurée

Les opérateurs du Monde de la Propreté :



Une branche professionnelle engagée – politique RSE



DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Un programme de 51 actions en faveur du développement durable
- Un outil d'auto-diagnostic RSE (Greendiag)
- Dispositifs de formations action d'accompagnement des entreprises



SANTÉ & SÉCURITÉ AU TRAVAIL

- Un Programme national de prévention des TMS
- Dispositif Santé & Sécurité : Evaluation des Risques + Diagnostic des pratiques en management de la S&ST



MISSION HANDICAP

- Une offre de service collective et individuelle pour aider les entreprises à répondre à leur obligation d'emploi



ACTIONS EN FAVEUR DE L'EMPLOI

- Les jeunes et l'alternance : un réseau de 7CFA Propreté . Filière du CAP au Master
- Formation et qualification : Une filière de 8 CQP
- Compétences clés : Lutte contre l'illettrisme depuis plus de 15 ans
- Un réseau de 9 GEIQ Propreté avec 30 implantations

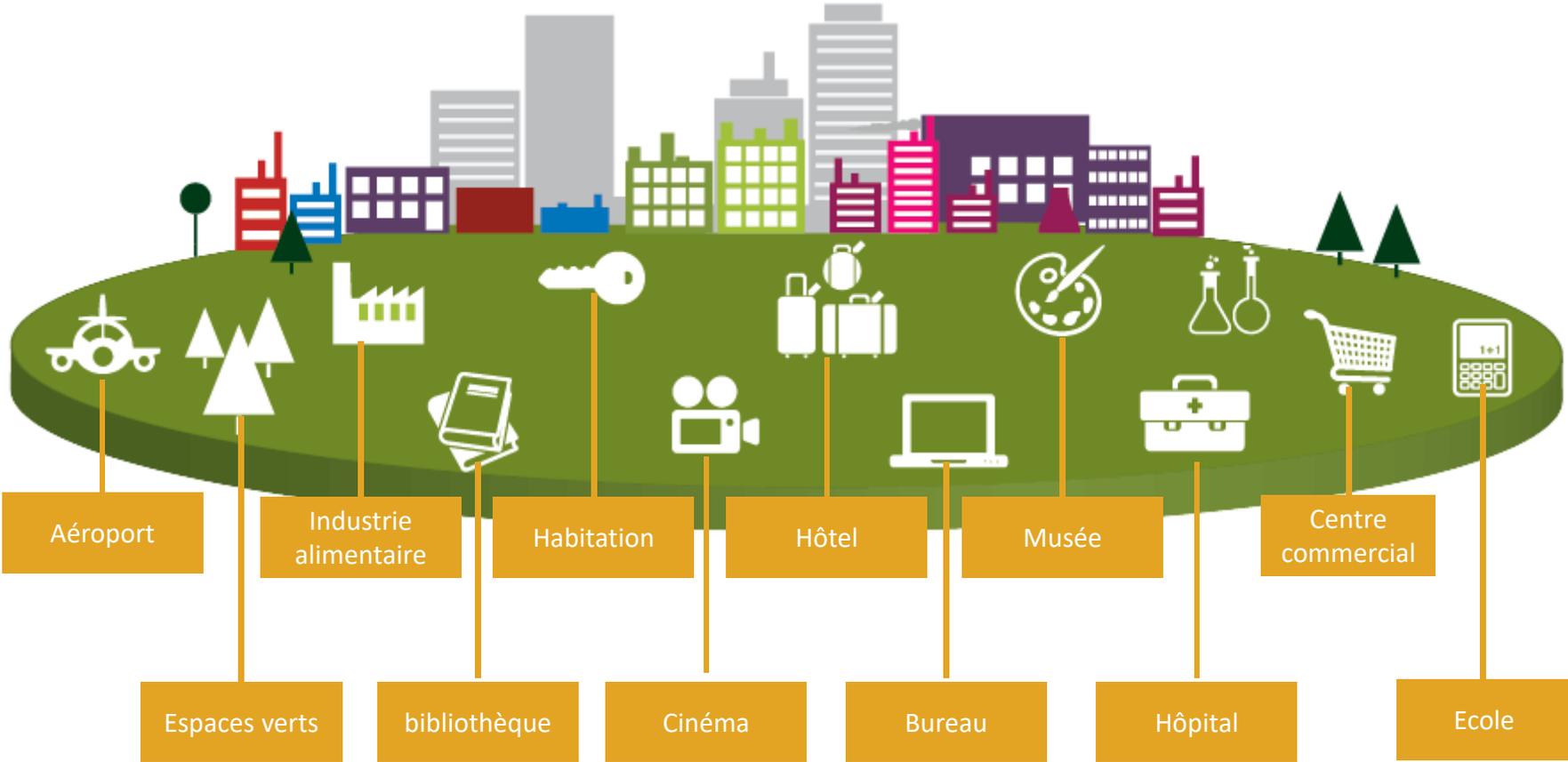


ÉCONOMIE ET MARCHÉ

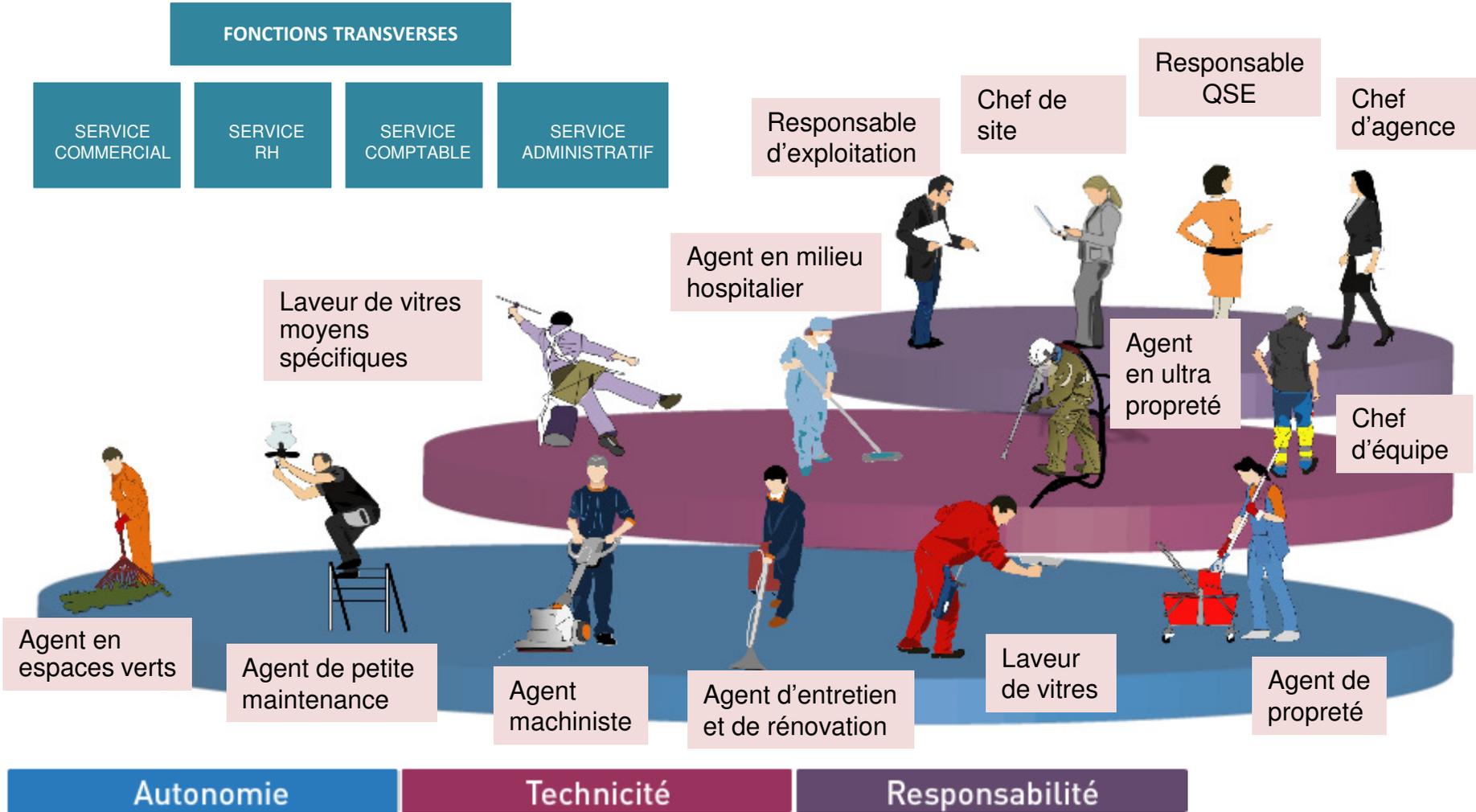
- Accompagnement vers le travail en continu-en journée
- Mission insertion par l'économie (clauses sociales des marchés publics)

Accès à l'ensemble de l'offre: www.monde-proprete.com

Les champs d'intervention des salariés de la propreté



Les emplois des salariés de la propreté



Le secteur de la propreté : chiffres clés

Nombre d'entreprises



43 530 ENTREPRISES

(avec les auto-entrepreneurs)

Dont près de 12 000
ont au moins 1 salarié

Nombre d'emplois



Près de **1/2 MILLION**

Près de 90 000 emplois
créés en 10 ans

Chiffre d'affaires



13
MILLIARDS D'€

L'effectif salarié de la propreté croît progressivement depuis 2008, contrairement à l'effectif salarié tous secteurs



Source: ACOSS - traitement en base 100 en 2008

+87 676
emplois en 10 ans

➤ L'effectif salarié de la propreté croît progressivement depuis 2008, contrairement à l'effectif salarié tout secteur.

➤ La part des entreprises de + de 500 salariés représente 1%, à elles seules elles emploient la moitié des salariés du secteur

Données sociales du secteur

Type de contrats



83 % de CDI

Niveau de formation



Près de 50 %
des salariés sont
sans diplôme

Tranche d'âges



50 % ont **plus de 46 ans**
8 % ont moins de 26 ans

Temps de travail



80 % des contrats à
temps partiel

Multi-employeurs



36 % des salariés sont multi-employeurs
pour une durée moyenne de 34 h / hebdomadaire

36 % des salariés concernés :

- 48 % des multi-employeurs travaillent dans plusieurs entreprises de propreté
- Et de fait, 52 % des salariés multi-employeurs, occupent un emploi en dehors du secteur de la propreté

NB : Effets de l'Article 7



Repérer, évaluer et prévenir
les risques professionnels
dans les métiers de la propreté

Guide de prévention des risques professionnels dans les métiers de la Propreté



Groupe Régional IDF Métiers de la propreté

Préventica Paris 20-22 juin 2017

Objectifs du groupe

- Élaborer et diffuser des **connaissances** sur les risques du métier
- Développer et faire connaître des **actions** pilotes de prévention menées sur le terrain avec les entreprises
- Élaborer des **outils** pratiques d'aide à la prévention



Repérer, évaluer et prévenir
les risques professionnels
dans les métiers de la propreté

Le guide

- Une « pochette » qui présente
 - Le partenariat
 - Le mode d'emploi du guide
- 9 fiches

Le guide

- **Une fiche introductive**
- **4 fiches « Risques » : Fiches 2 à 5**
 - Une fiche Risques TMS
 - Une fiche Risques chimiques
 - Une fiche Contraintes techniques et organisationnelles et charge mentale
 - Une fiche Risques spécifiques : le nettoyage en milieu de soins
- **4 fiches « Information » : Fiches 6 à 9**
 - Le suivi médical
 - Le maintien dans l'emploi
 - Les acteurs
 - Analyse de l'activité



Repérer, évaluer et prévenir
les risques professionnels
dans les métiers de la propreté



La propreté : des métiers, des risques

Fiche
1

En plein essor, particulièrement en Île-de-France, les métiers de la propreté sont présents dans tous les secteurs et lieux d'activité : des plus traditionnels (immeubles d'habitation, locaux administratifs, espaces commerciaux, ateliers, bureaux, plates-formes de production...) jusqu'aux plus sensibles relevant de l'ultra propreté (industries nucléaire, pharmaceutique ou agro-alimentaire...). Au phénomène d'externalisation croissante des activités de nettoyage, observé ces dernières années, s'ajoute la diversification des services offerts par les professionnels pour mieux répondre aux attentes de leurs clients. Ces évolutions favorisent l'émergence de nouveaux métiers, le développement de nouvelles compétences, l'élévation des niveaux de qualification jusqu'à la spécialisation de certains intervenants ; elles s'accompagnent d'exigences de plus en plus importantes en termes de confort, de santé et de sécurité.

Les enjeux de la prévention

Les risques professionnels auxquels sont exposés les salariés sont inhérents à leur métier ; ils sont aussi liés au contexte (diversité des lieux d'intervention, exigences croissantes des clients, non reconnaissance du travail accompli...) ou encore aux organisations et conditions de travail (sites dispersés, horaires décalés, temps partiels, cumul d'emplois...).

Dans ce secteur concurrentiel, caractérisé par une majorité de petites entreprises et une population salariée vieillissante, le suivi médical est complexe du fait même de l'activité, souvent multi-sites, multi-employeurs et multi-services de santé au travail.

Tout l'enjeu du repérage, de l'évaluation et de la prévention des risques professionnels est précisément de préserver la santé des salariés, de réduire l'absentéisme et le turn-over, d'éviter les accidents et les maladies professionnelles, de prévenir la désinsertion professionnelle et de favoriser le maintien dans l'emploi.



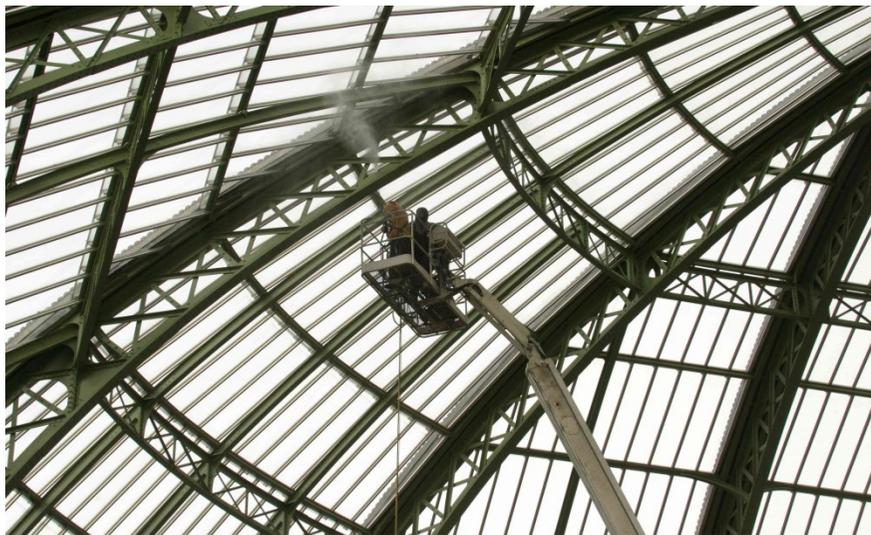
Fiche 1 : la Propreté des métiers, des risques

- La méthodologie de l'évaluation des risques et de la démarche de prévention
- Quelques questions qui trouveront réponse dans les fiches



Si vous êtes concernés,
suivez le guide...

LA RÉFÉRENCE EN PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS



Copy right : Patrick De... RS

Les risques de TMS, troubles musculo-squelettiques

Depuis de nombreuses années, les acteurs régionaux de la prévention se mobilisent sur le sujet des TMS. Récemment, l'Ile-de-France a été retenue par la branche professionnelle pour participer à un programme d'action TMS. Les métiers de la propreté sont, en effet, parmi les activités les plus touchées par ce type de risque qui concerne de nombreux postes de travail occupés par les agents de service dans tous types de lieux de travail : immeubles, bureaux, hôtels, établissements de soins, espaces publics (rues, trains, gares, aéroports...).

Ces douleurs invalidantes qui affectent l'épaule, le coude, le poignet ou le dos peuvent être occasionnées par la combinaison de plusieurs facteurs : gestes répétés, postures contraignantes, matériel mal adapté ou mal utilisé, défaut d'organisation, stress lié à des contraintes de temps ou une charge de travail excessive.

Les TMS ne doivent pas être négligés car ils peuvent avoir des conséquences graves : handicap à vie, inaptitude, difficulté de maintien dans l'emploi, désinsertion ou exclusion professionnelle.

Le risque qui existe potentiellement sur chaque poste de travail doit pouvoir être repéré, évalué et des mesures de prévention mises en œuvre.

PRÉVENTION DES TMS : LA PROFESSION MOBILISÉE

Dans le secteur de la propreté, 97% des maladies professionnelles sont des TMS. Par ailleurs, plus de 50% des effectifs ont plus de 40 ans, cette part étant en augmentation avec, pour conséquence, un risque accru de TMS.

Prenant la mesure des enjeux, la FEP (Fédération des Entreprises de Propreté) met en œuvre un programme TMS adapté aux exigences du secteur en y associant les partenaires prévention (CNAAM, ANACT, INRS, DIRECCTE, CRAMIF, CARSAAT, ARACT, services de santé au travail...).

Objectifs :

- développer la performance globale de l'entreprise en inscrivant la santé des salariés dans l'organisation du travail et en lui donnant une dimension économique.
- accompagner les entreprises dans l'acquisition d'une compétence de prévention, notamment en formant, en interne, un animateur prévention mais également les chefs d'équipe et les agents de service.
- mieux faire connaître les partenaires prévention qui sont des appuis potentiels aux entreprises et inscrire ainsi les démarches dans la pluridisciplinarité.
- mener des actions de sensibilisation auprès de donneurs d'ordre et de concepteurs de bâtiments.

Fiche 2



* Les TMS sont des pathologies multifactorielles résultant de l'hyper sollicitation des articulations. Ils peuvent concerner les membres supérieurs, le dos ou les membres inférieurs. Les plus fréquents sont le syndrome du canal carpien, les tendinites (épaules, coudes...) et les atteintes du rachis (lombalgies...). En France, ils constituent la première cause de reconnaissance de maladie professionnelle.

Les risques chimiques liés à l'utilisation des produits d'entretien

Les métiers de la propreté utilisent de nombreux produits : décapants, détartrants, détergents, dégraissants, désinfectants et autres. Tous, y compris les produits écolabellisés, peuvent contenir des substances chimiques potentiellement dangereuses. Ces différents produits peuvent présenter des risques pour la santé (irritations, brûlures, allergies, intoxication, gêne respiratoire) et peuvent être à l'origine de problèmes graves :

- immédiats, avec un temps d'exposition unique et très court (accidents du travail) ;
- ou avec des expositions répétées à des doses qui peuvent être faibles (maladies professionnelles) - dans ce cas, les effets sur la santé peuvent être différés dans le temps (allergies, cancers).

Il ne faut pas oublier les risques d'incendie et d'explosion, liés à la manipulation de produits inflammables sous pression, et les risques pour l'environnement (effets néfastes sur la faune, la flore ou la couche d'ozone). D'où l'importance du repérage, de l'évaluation et de la prévention des risques chimiques.

Fiche 3



Fiche 2 : Les risques de TMS

Vos salariés portent des charges, manipulent des chariots, travaillent les bras en l'air, se plaignent de douleurs des articulations...



L'évaluation des risques se fait en lien avec l'entreprise utilisatrice ; importance du document unique et du plan de prévention

Avez-vous identifié les dangers et évalué les risques?

- Lors de l'utilisation des chariots : état des sols, entretien
- Lors de la manutention (seaux, aspirateurs..)
- Lors du nettoyage des surfaces : gestes effectués, matériel utilisé : balais, chiffonnettes ...
- Liés à l'organisation du chantier de nettoyage: déplacements, encombrement, planning ...

A chacune de ces étapes,
Les salariés sont-ils informés des risques de TMS et des mesures de prévention?

LA RÉFÉRENCE EN PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS



Fiche 2 : Les risques TMS

Vous devez mettre en place des mesures de prévention de la santé et de la sécurité des travailleurs



Quelles sont les actions de prévention engagées?

- Matériels : balais légers, à manches à longueur réglable
- Chariots régulièrement entretenus , à roues adaptés au sol et à la charge
- Organiser le chantier pour limiter les déplacements et éliminer les obstacles
- Veiller à équilibrer la charge de travail dans les équipes

Valoriser et respecter le travail effectué ...

En cas de remarques ou de plaintes de salariés sur une tâche, un équipement, réaliser une analyse de l'activité , contacter le service de santé au travail

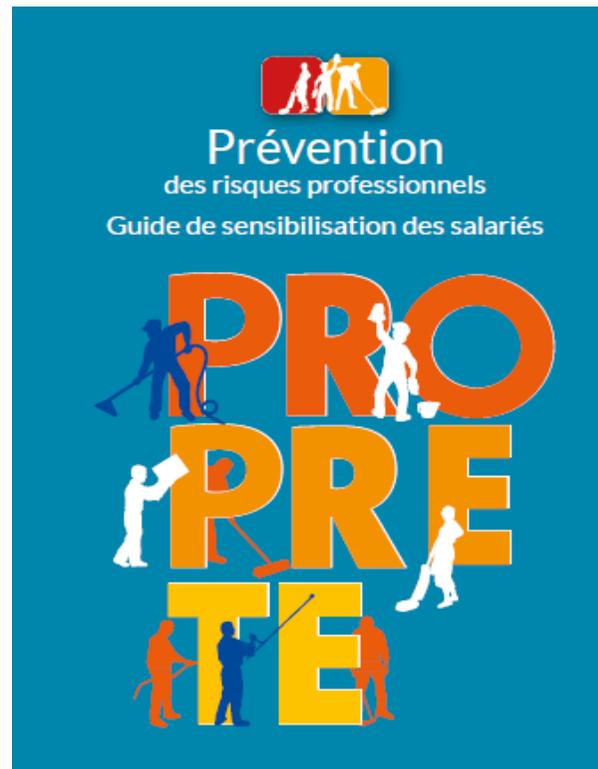


Repérer, évaluer et prévenir
les risques professionnels
dans les métiers de la propreté

CONCLUSION

- *Identifier-évaluer les risques*
- *Mettre en place des mesures de prévention*
- *Former / informer les travailleurs*

Le guide de sensibilisation des salariés



Objectifs du guide

Principe :

*A partir de l'illustration de 5 situations de travail « type », sensibiliser les **salariés** aux risques professionnels auxquels ils sont exposés et à la nécessité d'alerter leur hiérarchie.*

La connaissance des situations à risque devra permettre à l'encadrement d'apporter une réponse corrective et ainsi de traiter ces situations.

Comment lire le guide

- **5 situations de travail présentées :**

1. *la planification du travail (fiches de poste / tâches à réaliser),*
2. *la tenue,*
3. *le matériel,*
4. *les produits chimiques,*
5. *la gestion des situations non prévues dans le contrat.*

- **Avec un code couleur :**

- Illustrations **en bleu** = situation de travail attendue
- Illustrations **en rouge** = situation de travail à risque
- Texte = les risques et effets sur la santé

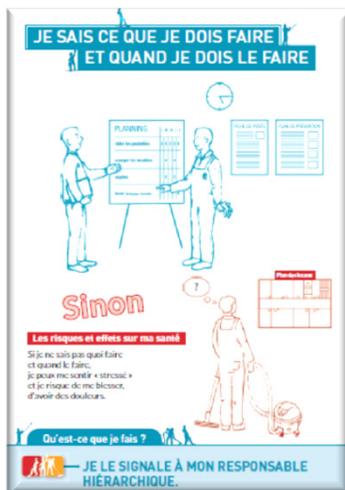


Les risques et effets sur ma santé

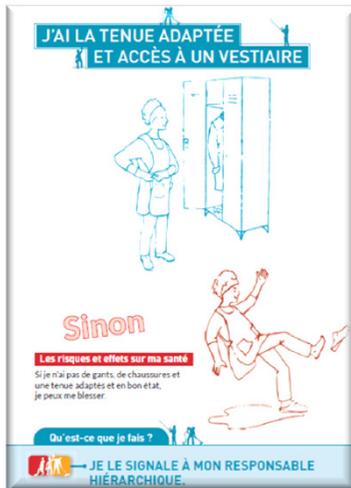
Si je n'ai pas de gants, de chaussures et une tenue adaptés et en bon état, je peux me blesser.

❖ 1 - la planification du travail (fiches de poste / tâches à réaliser)

- **Qui est l'employeur** : l'entreprise de propriété et non le client,
- **Quelles sont les tâches à réaliser et les horaires** :
 - quand il doit le faire,
 - ce qui n'est pas prévu dans le contrat,
- **Quels sont les risques** :
 - propres au client
 - De l'entreprise
 - Les effets sur sa santé : stress, blessures, douleurs, accidents du travail ou maladies professionnelles,
 - les mesures de prévention à respecter,
- **Quelle est l'organisation de son travail** : horaires de travail, moyens de transport, conciliation vie privée / vie professionnelle.
- **Quels sont pour l'employeur les documents de référence** :
 - La fiche de poste intégrant les éléments de prévention,
 - Le plan de prévention établi avec le client,
 - Le planning du site.



❖ 2 – la tenue



• Quelle est la tenue et les Équipements de Protection Individuelle (EPI) :

- Le type d'équipement?
- Le lieu de rangement?
- L'état?
- La quantité?

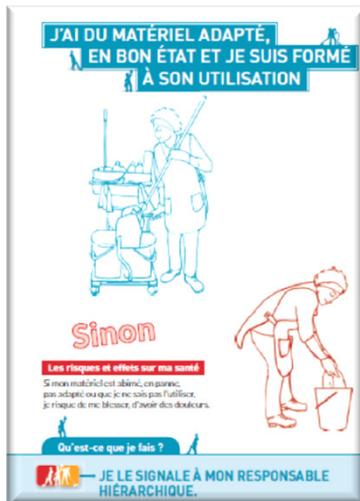
• Où sont les vestiaires et lieux de stockage et les conditions de sécurité

• Quels sont les risques et les effets sur la santé lorsque les équipements ne sont pas disponibles, non portés ou en mauvais état : blessures, chutes ...

• Quelles sont les coordonnées nécessaires et où sont-elles affichées : Les coordonnées de l'inspecteur du travail, du service de santé au travail et les numéros d'urgence



❖ 3 – Le matériel



- Quel matériel est à disposition et à quelle tâche est-il adapté?
- Comment l'utiliser? Où le ranger?
- Dans quel état est-il et y en a-t-il suffisamment?
- Quelles sont les formations nécessaires à l'utilisation du matériel adapté au site?
- Quels sont les risques et les effets sur la santé lorsque les matériels ne sont pas utilisés à bon escient ou sont en mauvais état : blessures, douleurs, électrocution, électrisation,...

Attention, certains matériels et types de travail nécessitent des formations spécifiques et des habilitations (CACES, BO, BS).



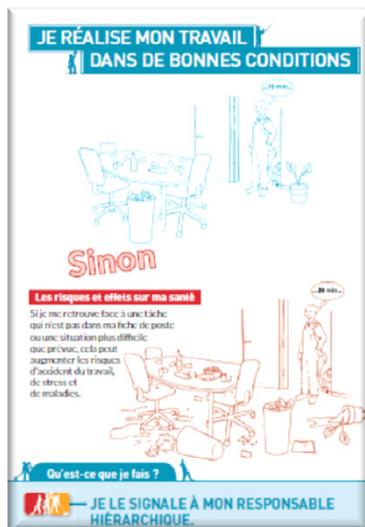
❖ 4 – Les produits chimiques



- **Quels produits utiliser et comment les utiliser** pour réaliser chaque tâche?
 - *Les produits fournis par l'entreprise de propreté*
 - *Ne pas mélanger les produits*
 - *La dilution*
 - *Le reconditionnement (flacons, étiquetage)*
 - *Le stockage*
 - *L'utilisation des sprays*
- **Quels EPI porter?**
- **Quels sont les risques et les effets sur la santé lorsque les produits ne sont pas utilisés à bon escient ou sans EPI: brûlures, problèmes respiratoires, allergies**
- **Quels sont pour l'employeur les documents de référence :**
 - *L'évaluation des risques*
 - *Les fiches de données de sécurité, et les conditions de stockage (incompatibilité, ambiance thermique..)*



❖ 5 – la gestion des situations non prévues dans le contrat



- **Que faire face à une situation qui n'est pas envisagée dans le contrat ?**
 - *Travail supplémentaire,*
 - *Demande d'arriver plus tôt / repartir plus tard,*
 - *Locaux anormalement sales ou encombrés*
- **Quel est le cadre de la prestation (horaires, contenu du contrat...)**
- **Quels sont les risques et les effets sur la santé lorsque la situation est différente : stress, risque accru d'accident du travail, de maladies...**

JE RÉALISE MON TRAVAIL
DANS DE BONNES CONDITIONS

Mais attention ce document doit :

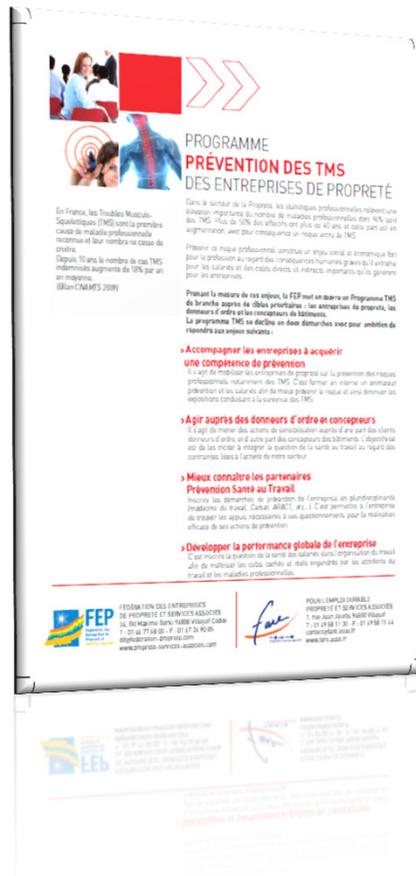
- être une base de discussion sur les risques professionnels dans l'activité quotidienne des salariés de la propreté,
- leur être expliqué.

Agir sur la santé à l'échelle d'une branche professionnelle : secteur de la propreté

Les enjeux sectoriels

En 2010 la branche s'est dotée
de compétences en Prévention et SST
en créant une mission SST

2010 : Démarrage de la démarche de prévention des TMS



OBJECTIFS DE LA DEMARCHE/

=> Concevoir et animer dans l'entreprise une démarche de prévention du risque TMS.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- 1- Sensibiliser les différents acteurs de l'entreprise
- 2- Former un animateur de prévention des TMS (certifié et reconnu par l'INRS)
- 3- Former des agents et des chefs d'équipe aux CPS propreté
- 4- Pérenniser une démarche de prévention des risques professionnels, notamment des TMS

2016 : Lancement d'un nouveau dispositif

<https://dispositifsst.monde-proprete.com>

Accompagne
l'entreprise dans
son évaluation
des risques
professionnels

Permet à l'entreprise
d'évaluer sa politique
**Santé et sécurité
au travail**

LES OUTILS DE PRÉVENTION

PROCESSUS
D'ÉVALUATION
DES RISQUES
PROFESSIONNELS



DIAGNOSTIC DES
PRATIQUES
EN MANAGEMENT
DE LA S&ST



FICHES DE RISQUES



OFFRE DE
FORMATION-CONSEIL



9 fiches d'évaluation
de risques

Développe les
compétences de
tous des acteurs de
l'entreprise

Une aide financière de la CRAMIF : le contrat de prévention

Cela concerne :

- Entreprises de **moins de 200 salariés en ETP** au niveau national, jusqu'au **17 avril 2021**

Cela permet :

- Financement de **15 à 70%** de l'investissement
- Matériels, études organisationnelles, formations...

Comment :

- en prenant contact avec **l'Antenne départementale de la CRAMIF**
- En élaborant votre **projet de prévention personnalisé** avec le contrôleur de sécurité de l'Antenne

***Travailler en partenariat
avec l'ensemble des acteurs SST
pour permettre aux entreprises
de progresser sur
les questions de SST***

***Fonctionner en
complémentarité
et
co-construire***

